

MÉDIATION EN CIVIL, COMMERCIAL ET TRAVAIL (5 JOURS)

31 mai, 1er, 2 juin et 5, 6 juin 2017, à St-Honoré

Avec l'arrivée des nouvelles règles de procédure favorisant les modes de prévention et de résolution des différends et avec les nouvelles approches économiques qui se développent, il est maintenant nécessaire de connaître la négociation raisonnée, la médiation et ses dérivés (CRA, Med/arb, approches collaborative, etc.).

Ces techniques sont utiles pour tous les professionnels et gestionnaires d'entreprises ou d'organismes qui se retrouvent constamment en situation de gestion (négociation). Elles permettent également d'agir en tant que médiateur ou assister quelqu'un dans une approche de recherche de solution.

Cette formation vous permettra de maîtriser les techniques de la négociation raisonnée (la formation de 2 jours est intégrée dans la formation de 5 jours), beaucoup plus efficaces que les techniques traditionnelles de négociation sur position. Vous pourrez donc augmenter votre efficacité, tant en négociation que dans les différents processus de résolution qui utilisent la négociation raisonnée (médiation de tous genres, conférence de gestion, CRA, etc.).

Cette formation est un incontournable dans la nouvelle culture judiciaire qui se développe présentement et dans une vision de développement durable

Je vous offre donc ma formation de médiation en civil, commercial et travail (incluant la négociation raisonnée et la médiation aux petites créances), ici même à St-Honoré, à mon centre de formation.

Enfin, une formation complémentaire de 3 jours sera offerte à ceux qui ont suivi ma formation, dès cet automne, pour développer les techniques de collaboration.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus d'information ou pour ajouter votre nom sur une liste d'intéressés.

Au plaisir,

Miville Tremblay

LA MEDIATION EN CIVIL, COMMERCIAL ET TRAVAIL (5 JOURS)

MÉDIATION EN CIVIL, COMMERCIAL ET TRAVAIL (40 heures)

Cette formation s'adresse à tout professionnel de la résolution de conflits (juriste ou autre) qui souhaite maîtriser le processus de médiation pour pouvoir agir comme médiateur, conciliateur, ombudsman ou facilitateur ou assister un client dans l'un de ces processus. Elle intéressera aussi tout professionnel qui veut découvrir les mécanismes et avantages de la médiation pour pouvoir l'utiliser efficacement, clarifier ses attentes quant au rôle du médiateur et connaître le rôle respectif des partis et des avocats dans la préparation et la participation à une médiation.

La réputation de cette formation n'est plus à faire : dispensée depuis 1993 par Me Serge Roy (pionnier de la médiation civile et commerciale au Québec) puis, par Me Bourcheix, à travers le Service de la Formation Continue du Barreau, elle n'a cessé de s'enrichir au fil des années. Me Bourcheix et Me Tremblay la donne maintenant à titre de dispensateurs indépendants.

Cette formation permet aux avocats de devenir *Médiateurs accrédités en civil, commercial et travail auprès du Barreau du Québec* sans égard à leurs années de pratique et de pouvoir s'inscrire au programme de médiation aux petites créances. Elle permet aussi à tout professionnel, ayant 5 ans de pratique, d'être médiateur accrédité auprès de l'Institut de Médiation et d'Arbitrage du Québec.

Tarif	Inscription individuelle : 1 700\$ plus taxes, tout compris (1 954,58\$) (modalités de paiement offertes, me contacter) Nombre de participant limité à 12
Horaire	9 heures à 17h30 Dîner : 12h30 à 13h30
Date et lieu	31 mai, 1er, 2 juin et 5, 6 juin 2017 4071 boul. Martel, St-Honoré-de-Chicoutimi
Inscription	Pour vous inscrire ou vous enregistrer sur la liste d'attente complétez le formulaire ci-bas. Nombre de participant limité à 12 pour assurer la qualité du séminaire et des suivis. Aucune inscription sur place



Pour une expérience de justice participative

Valeur FCO : Formation obligatoire – 30 heures
Valeur pour l'accréditation en matière familiale – 8 heures reconnues en
Processus de médiation et de négociation

***Voir la politique d'annulation sur mon site internet www.justiceparticipative.com**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU COURS DE

MÉDIATION EN CIVIL, COMMERCIAL ET TRAVAIL (5 JOURS = 30 HEURES RECONNUES)

NOM COMPLET: _____

Numéro de membre du Barreau du Québec : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

Cochez votre choix :

	MÉDIATION EN CIVIL, COMMERCIAL, TRAVAIL 31 mai, 1er, 2 juin et 5, 6 juin 2017	1 700.00\$ PLUS TAXES INCLUANT LES REPAS	1 954.58\$
	TOTAL		

S.V.P. joindre votre paiement à votre formulaire. Libellez celui-ci au nom de Me Miville Tremblay, et postez le tout au 4071 Boul. Martel, St-Honoré-de-Chicoutimi, Qc, G0V 1L0

Une confirmation de réservation vous sera envoyée (par courriel) seulement après la réception de votre paiement par chèque.

***Voir la politique d'annulation sur mon site internet www.justiceparticipative.com**

Un nombre de participants minimum de 6 et maximum de 12 est prévu pour cette formation. Les inscriptions sont prises sur la base du premier arrivé. Selon la demande, d'autres dates pourront être offertes.



4071, boul. Martel, St-Honoré-de-Chicoutimi, Québec G0V 1L0
Téléphone: 581 306-6306 • Télécopieur: 418 673-6207
miville@justiceparticipative.com • www.justiceparticipative.com



Pour une expérience de justice participative

Je me réserve la possibilité d'annuler la formation au plus tard le vendredi qui précède.